

## DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE GROUPE MEILLEURTAUX DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'ACTIVE ASSURANCES GROUPE

Le cabinet Degroux Brugère accompagne le Groupe Meilleurtaux à l'occasion de l'acquisition d'Active Assurances Groupe, permettant ainsi à Meilleurtaux de se doter d'une plateforme de vente et de gestion d'assurances auto et santé online et grossiste.

Créée en 2010, Active Assurances s'est rapidement imposée comme le 1<sup>er</sup> courtier indépendant d'assurances auto online, avant de lancer son activité grossiste en produits Auto, Santé et Prévoyance en 2017 au travers de sa filiale Wazari, et d'intégrer la vente à distance de contrats d'assurance santé par l'acquisition d'AFI Assurances en 2019.

Active Assurances compte plus de 160.000 clients et double son chiffre d'affaires sur l'exercice en cours.

L'acquisition d'Active Assurances Groupe permet au Groupe Meilleurtaux de disposer d'une offre de services complète en assurance auto et santé, et d'accompagner ses clients sur toute la chaîne, de la comparaison jusqu'à la vente et la gestion de contrats d'assurance auto et santé.

La finalisation de l'opération interviendra au cours des prochaines semaines.

Pour cette opération, **Degroux Brugère** accompagne le **Groupe Meilleurtaux** sur les aspects juridiques (transactionnels et due diligence juridiques), avec **Augustin Fleytoux, associé**, et **Oriane Rocher, avocate**.

Le cabinet Deloitte accompagne le Groupe Meilleurtaux sur les aspects de due diligence, et Claris Avocats (Jean-Pascal Amoros et Léopoldine Mauvais) et Callisto (Eric Delorme et Guillaume Bodart) sur les aspects management.

Cambon Partners (Guillaume Eymar, Vincent Ruffat et Côme Mullie) et le cabinet White & Case (Marc Petitier, Maud Fillon, Hugo Chevillot) conseillent les cédants.

### Contacts presse

---

**AVOCOM** / Charlotte Vier + Camille Flesselles / [ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [c.flesselles@avocom.fr](mailto:c.flesselles@avocom.fr) /

LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

### A propos de Degroux Brugère

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de collaborateurs.